

Déclaration de confidentialité relative à la gestion de la vidéosurveillance d'En Bord de Soignes

La SISP En Bord de Soignes est attachée au respect de la vie privée et accorde une grande importance à la protection des données à caractère personnel qu'elle est amenée à traiter dans le cadre de l'exécution de ses activités et de ses missions d'intérêt public en tant que société immobilière de service public.

Par le biais de la présente déclaration de confidentialité relative à la gestion de la vidéosurveillance d'En Bord de Soignes, la SISP souhaite vous informer en toute transparence, conformément à la réglementation relative aux caméras de surveillance dont notamment la loi 21 mars 2007 réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance et l'arrêté royal du 10 février 2008 définissant la manière de signaler l'existence d'une surveillance par caméra ainsi que la réglementation relative à la protection des données dont le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), sur la manière dont il est amené à traiter les images de ses caméras de surveillance en sa qualité de responsable du traitement.

Qui est responsable du traitement de vos données ?

Dans le cadre des activités de traitement décrites ci-après, le responsable du traitement de vos données à caractère personnel est **En Bord de Soignes**, dont les coordonnées sont reprises ci-dessous :

En Bord de Soignes

Siège social : Avenue de la Houlette 93, 1160 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0401.967.406

Tél : 02 435 23 50

e-mail : ebds@ebds.be

Qui est le délégué à la protection des données (DPO) ?

En Bord de Soignes a désigné un délégué à la protection des données (ci-après dénommé « DPO »). Le DPO a notamment pour mission de conseiller le responsable du traitement et de contrôler le respect du RGPD. Il est également une personne de contact pour répondre à vos questions relatives au traitement de vos données à caractère personnel et à l'exercice de vos droits.

La mission de DPO a été confiée par En Bord de Soignes à la société **Octogone Consulting SRL**. Vous pouvez contacter le DPO par mail à l'adresse rgpd@ebds.be ou par courrier à l'adresse suivante:

En Bord de Soignes

A l'attention du Délégué à la Protection des Données

Avenue de la Houlette 93,

1160 Bruxelles

Quelles sont les catégories de données à caractère personnel traitées ?

Dans le cadre de la vidéosurveillance faisant l'objet de la présente déclaration de confidentialité, les données amenées à être collectées sont **les images de vidéosurveillance**. Celles-ci sont collectées directement par les caméras de surveillance.

A quelles fins les données sont-elles traitées ?

En Bord de Soignes traite les données provenant de son système de vidéosurveillance afin de poursuivre les finalités suivantes :

- Prévenir, constater ou déceler des infractions contre les personnes ou les biens ;
- Réunir la preuve d'incivilités, d'infractions ou générateurs de dommages ;
- Identifier les auteurs des faits.

Sur quelle base le traitement des images caméras est-il fondé ?

En tant que société immobilière de service public, le traitement réalisé par En Bord de Soignes s'inscrit dans le cadre nécessaire de l'exercice de ses missions d'intérêt public telles que définies à l'article 67 du Code bruxellois du Logement.

Pendant combien de temps les images sont-elles conservées ?

Conformément aux dispositions de la loi Caméras, les images issues des caméras de surveillance sont conservées par En Bord de Soignes pour une durée maximale d'un mois, sauf si elles peuvent contribuer à apporter la preuve d'infractions ou d'incivilités ou permettent l'identification de leurs auteurs. Dans ce cas, les images concernées peuvent être conservées pour la durée nécessaire à la procédure.

Qui sont les destinataires des données collectées ?

Les données seront, exclusivement pour ce qui est nécessaire aux finalités précitées, communiquées aux personnes ou organismes suivants :

- Les membres du personnel d'En Bord de Soignes en charge de la gestion des caméras de surveillance ;
- Les prestataires informatiques et de maintenance des caméras de surveillance ;
- La Justice et les services de police ;
- La personne enregistrée elle-même.

Quelles zones sont filmées par le système de vidéosurveillance ?

Système de vidéosurveillance de :	Type de caméras :	Nombre :
Rue de l'Angle Jaune - 1150 Bruxelles	Caméras fixes	5
Rue du Ciel Bleu - 1150 Bruxelles	Caméras fixes	5
Rue de la Fleur d'Oranger - 1150 Bruxelles	Caméras fixes	3
Rue du Temps des Cerises - 1150 Bruxelles	Caméras fixes	4

Avenue de la Houlette 93 -1160 Bruxelles	Caméras fixes	3
Square Van Simaey - 1160 Bruxelles	Caméras fixes	8

Faisons-nous usage d'un processus décisionnel automatisé ?

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Quels sont vos droits ?

Conformément au RGPD, vous disposez, en tant que personnes concernées, des droits sur les images sur lesquelles vous apparaissez. Ces droits sont les suivants :

Droit d'accès	Toute personne filmée a le droit de consulter les images dans lesquelles elle apparaît et de savoir, pour chacune d'elles, la manière dont elles sont traitées et à quelles fins. La demande devra toutefois comporter des indications suffisamment détaillées pour permettre de localiser les images concernées de manière précise.
Droit d'opposition	Le droit d'opposition permet à la personne filmée de s'opposer à faire l'objet d'une captation de son image. Le responsable du traitement devra cesser le traitement des images issues des caméras de surveillance à moins qu'il ne parvienne à avancer des motifs légitimes et impérieux qui prévalent sur les droits et libertés de la personne concernée.
Droit à la limitation	Dans certaines circonstances, la personne concernée peut exiger une limitation du traitement de données. La limitation gèle le traitement des données, le responsable du traitement peut uniquement conserver les images et doit cesser toute autre activité de traitement. La personne concernée a le droit d'obtenir la limitation du traitement des images : - Parce qu'il y a un doute sur l'exactitude des images ; - Parce que le traitement est illicite ; - Parce que le responsable du traitement n'a plus besoin des images mais la personne concernée en a besoin pour exercer un droit en justice ; - Parce que la personne concernée exerce son droit d'opposition (le temps de vérifier les motifs légitimes).
Droit à la rectification	Il s'agit du droit que vous avez de demander la rectification, dans les meilleurs délais, des données à caractère personnel qui seraient inexactes. Si vous constatez que des données à caractère personnel sont incomplètes, vous avez également le droit de demander qu'elles soient complétées.
Droit à l'effacement	Dans certains cas, la personne concernée a le droit de demander l'effacement des images issues des caméras de surveillance. C'est notamment le cas si : - Les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles avaient été collectées ou traitées par le responsable du traitement ;

	- Les données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite ; - La personne filmée s'oppose au traitement, mais dans certains cas particuliers. Le responsable du traitement peut refuser d'effacer les images si le traitement de celles-ci est nécessaire pour : - L'exercice du droit à la liberté d'expression et d'information ; - La constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice ; - Le respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis ou l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le responsable du traitement.
--	--

Comment exercer vos droits ?

Vous pouvez envoyer vos demandes par courrier électronique à l'adresse rgpd@ebds.be ou par courrier ordinaire à l'adresse suivante :

En Bord de Soignes

A l'attention du Délégué à la Protection des Données
Avenue de la Houlette 93,
1160 Bruxelles

Pour garantir le respect de votre vie privée et assurer votre sécurité, nous prendrons les mesures nécessaires pour vérifier votre identité avant de vous permettre d'exercer vos droits.

Toute autre réclamation, toute plainte ou tout grief peut également être adressé en envoyant un courrier électronique à l'adresse rgpd@ebds.be.

Nous mettrons tout en œuvre pour vous assurer un suivi dans les meilleurs délais.

Au cas où notre réponse ne vous donnerait pas satisfaction, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle de l'état dans lequel vous résidez, vous travaillez ou du lieu où la violation prétendue s'est produite. Pour ce qui concerne la Belgique, l'Autorité de contrôle est l'Autorité de Protection des Données.

Pour ce faire, des formulaires spécifiques sont disponibles sur le site web de l'Autorité de Protection des Données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>) qu'il vous est demandé de renvoyer :

- Soit par courrier à l'adresse Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles ;
- Soit directement via leur site web (<https://autoriteprotectiondonnees.be>).

* *

*